



RÉTROSPECTIVE 2021

Notre rapport d'activité

La transformation
commence ici,
**pour vous
et avec vous !**

Notre manifeste

Pour accélérer la transformation numérique de notre système de santé, il faut un cadre, de grands projets et un élan, au quotidien. Les experts de l'Agence du Numérique en Santé sont là pour vous l'apporter.

Et pour que vous, acteurs de la e-santé, puissiez proposer de nouveaux services numériques performants, qui communiquent entre eux tout en protégeant les données de santé, nous posons ce cadre. Nous définissons les réglementations et les référentiels.

Enfin, pour que tous les citoyens accèdent à un système de santé efficace et solidaire, nous construisons et déployons de grands programmes de e-santé à l'échelle de notre pays et au niveau européen. C'est notre mission de service public.

Et pour donner l'élan, pour que les initiatives numériques se multiplient et se concrétisent, nous vous accompagnons. Nous vous stimulons. Nous restons à votre écoute avec un soutien technique et méthodologique, au cœur des territoires.

La transformation commence ici, avec vous.

SOMMAIRE

Sommaire

- 4** Nos ambitions
- 5** Notre stratégie d'Agence
- 6** Éditos
- 8** Nos temps forts
- 10** La stratégie nationale du numérique en santé
- 12** Un accompagnement au plus près de nos clients
- 14** Notre offre de services et produits
- 15** Un engagement collectif

01

L'Agence au rendez-vous de la transformation du numérique en santé

L'Agence du Numérique en Santé accompagne la transition numérique du système de santé aux côtés de l'ensemble des acteurs de l'écosystème. Elle ambitionne de faire du numérique, un atout clé pour tendre vers un système plus équitable, qualitatif et efficient. Cette aspiration se matérialise au travers de ses 3 rôles fondamentaux, de sa gouvernance renforcée et de sa stratégie organisationnelle bien rodée.

Trois ambitions pour accélérer la transformation du numérique en santé en France et en Europe :

- Régulateur**
Améliorer la performance numérique grâce à des règles communes de régulation et d'échanges.
- Opérateur**
Concevoir de grands e-programmes nationaux pour un service public de santé efficace et solidaire.
- Promoteur et valorisateur**
Stimuler, accompagner et évaluer toutes les initiatives de e-santé pour les faire grandir.



**L'Agence a travaillé sur un plan stratégique à moyen terme pour 2022-2024.
L'axe : définir des objectifs précis et ambitieux pour répondre aux enjeux du numérique en santé en France et en Europe.**

Accélérer le développement de l'écosystème du numérique en santé

- L'Agence est garante de la production de la doctrine du numérique en santé et de son application.
- L'Agence comme CERT Santé assure un rôle majeur dans le domaine de la cybersécurité.
- L'Agence a mis les clients au centre de ses activités.
- L'innovation et les normes européennes sont portées par l'Agence et ont permis d'étoffer l'offre de service.
- L'Agence et ses membres territoriaux développent une offre de valeur.

Devenir un opérateur de services numériques à l'état de l'art

- L'identité numérique des acteurs et les échanges sont garantis grâce à des référentiels et moyens d'authentification diversifiés et sécurisés.
- Les outils permettent d'assurer l'exploitation, la publication et la connaissance des clients et des offres.
- Les services numériques de l'Agence sont urbanisés, supervisés et sécurisés.

Instaurer un pilotage optimisé et mobilisateur

- L'Agence a amélioré son pilotage et développé son excellence opérationnelle.
- La gestion interne est optimisée.
- L'Agence a accompagné le changement et dynamisé son image.

03

Éditos



La Feuille de route 2019-2022 aura permis de jeter les fondations du numérique en santé que l'arrivée du Ségur du numérique en santé a su rendre concrètement possible grâce à un effort de mobilisation des acteurs et un budget à la hauteur des enjeux. L'Agence est fière de faire partie de ce programme inédit et de cette formidable dynamique collective qui s'opère actuellement en France et en Europe.

Pour relever le défi des objectifs du Ségur, l'ANS a joué un rôle déterminant de pilotage des projets et d'accompagnement au changement sur tout le territoire afin d'atteindre les objectifs réglementaires ambitieux fixés sur la qualité et le partage d'informations. Tous ces sujets ont été portés avec énergie et disponibilité des équipes ce qui a notamment permis d'aboutir à la mise en place, en un temps record, d'un guichet de référencement Ségur, en partenariat avec l'Agence de services et de paiement (ASP). Ces nombreux succès n'auraient pu être obtenus sans que nous ayons collectivement transformé en profondeur notre organisation pour la rendre plus agile et résolument orientée client. Nous avons également coconstruit avec l'Assemblée Générale de l'Agence, un plan stratégique à moyen terme qui donne des perspectives et fixe des engagements précis et ambitieux qui courent jusqu'en 2024.

Grâce à l'engagement sans faille des équipes, cette année 2021 marque un tournant dans la place que nous occupons au sein de l'écosystème e-santé : nous pouvons dire que l'Agence assume son rôle d'acteur incontournable de l'accélération institutionnelle du numérique en santé. Maintenant, il s'agit d'aller encore plus loin dans la transformation de notre système de santé et l'adhésion des acteurs du soin en apportant encore plus de services.

Annie Prévot, Directrice générale de l'Agence du Numérique en Santé



2021 aura été une année riche, dynamique et ambitieuse.

Après la crise sanitaire que nous avons connue, il est encore bon de rappeler les efforts des professionnels pour endiguer certaines insuffisances de notre système de santé, la mobilisation de l'ensemble des acteurs de l'écosystème, de l'État et, bien sûr, des services de notre Agence. Le numérique en santé a démontré – s'il était encore utile de le faire à cette heure – sa nécessité et son efficacité pour garantir l'accès aux soins de tous.

De nombreux outils ont été déployés grâce à la mobilisation de toutes les équipes, parfois dans des temps records, et sont à présent totalement opérationnels répondant ainsi aux exigences de sécurité,

de protection et d'accès aux données de santé dans le respect de l'éthique qui est une valeur fondamentale de notre pays.

Les projets d'interopérabilité s'accroissent comme en témoigne ce document. Les étapes de la feuille de route sont clairement atteintes. Reste à présent un enjeu majeur qu'il faut mener, comme tous les autres, en conscience : développer les usages. Nous ne pourrions en effet poursuivre nos ambitions sans l'appropriation de ces outils par les professionnels de santé mais aussi par les patients eux-mêmes.

L'heure est donc venue de passer à cette nouvelle étape décisive qui consiste à démontrer l'utilité et la nécessité de ces outils : gain de temps, suivi du parcours patient, échange sécurisé et partage facilité des données. Certes, les exemples ne manquent pas mais ils doivent se démultiplier sur l'ensemble du territoire.

Le programme Ségur et le lancement de Mon espace santé ont permis de tisser et de renforcer ce premier maillage en offrant aux patients et aux professionnels de santé une messagerie sécurisée de santé pour recevoir en toute confidentialité des messages et documents de la part de professionnels de santé, un agenda santé pour maîtriser ses rendez-vous médicaux et recevoir des rappels de dates d'examen clé. Le Dossier médical partagé est également conçu pour stocker et partager ses données de santé. C'est en ce sens, un véritable catalogue de services numériques en santé référencés par l'État, sûrs et efficaces, pour découvrir sereinement l'offre des services utiles en santé.

Aujourd'hui, nous poursuivons cet accompagnement des professionnels, comme des patients, travaillant avec les éditeurs et les industriels. Nos services sont en étroite collaboration avec le ministère chargé de la Santé, la Caisse nationale de l'Assurance Maladie, les GRADeS et les agences régionales de santé, les associations de patients, les instances représentatives des élus territoriaux pour porter sur les territoires cette vision stratégique et accélérer le numérique en santé en France et en Europe.

Toutes celles et ceux qui travaillent à l'Agence peuvent être fiers de leur travail accompli et de leur engagement.

Jacques Lucas, Président de l'Agence du Numérique en Santé



Le domaine médico-social est un secteur en pleine mutation soumis à deux enjeux majeurs : favoriser l'émergence d'une société plus inclusive et relever les défis du virage ambulatoire.

Le retard constaté dans son développement numérique est à relativiser, comparé à celui du sanitaire, déjà engagé depuis plus de 10 ans.

Ce rattrapage nécessaire, semble aujourd'hui au cœur de nos priorités pour faire face aux enjeux démographiques de notre pays. L'intégration du médico-social dans les orientations stratégiques de la feuille de route du numérique en santé en a été le déclencheur dès 2019. Il est aujourd'hui renforcé par le Ségur du numérique en santé qui lui consacre un budget de 630 M€ jusqu'en 2026. Nous sommes

bien conscients de l'ampleur de la tâche qui s'impose à nous, car il ne faut pas oublier que l'on dénombre globalement sept fois plus d'établissements et services médico-sociaux que d'établissements sanitaires, qui, de surcroît, sont très hétérogènes.

Pour y répondre, plusieurs groupes de travail ont été rapidement organisés et ont mis en évidence des besoins d'échange et de partage d'informations pour fluidifier les parcours des patients à domicile comme en établissement.

De même, sur le terrain, les équipes de l'ANS ont mis en place en articulation avec la Caisse nationale de l'Assurance Maladie, un accompagnement au plus près des territoires afin d'assurer le déploiement des référentiels et services socles auprès de tous les acteurs de l'écosystème : professionnels de santé, institutionnels et industriels...

Plusieurs chantiers sont aujourd'hui prioritaires pour développer le numérique dans ce secteur :

- l'interopérabilité au service du décloisonnement du sanitaire et du médico-social pour rapprocher l'utilisateur, son entourage, les aidants et les acteurs de son parcours. Au-delà du « parcours de soins », l'enjeu est de fluidifier le « parcours de vie » ;
- la formation initiale et continue, ainsi que l'accompagnement des professionnels sur le terrain ;
- l'éthique.

À présent, il est temps de passer d'un paradigme de la prise en charge des incapacités à un paradigme de la promotion des capacités ! Dans le médico-social comme ailleurs, la transformation numérique en santé a gagné sa légitimité pour répondre aux enjeux des territoires. C'est là que le numérique peut jouer tout son rôle de catalyseur pour promouvoir les capacités de la personne pour que se réalise ce que la société contemporaine appelle de ses vœux, le patient acteur de sa santé.

Jean-Pierre Aquino, Président suppléant de l'Agence du Numérique en Santé

04

2021 AU FIL DES JOURS

Les temps forts de l'Agence du Numérique en Santé

25 janvier

Nouvelle version de la doctrine du numérique en santé et trajectoire adaptée au médico-social

Engagement de la feuille de route du numérique en santé, la doctrine a été remise en concertation comme chaque année pour être au plus proche des besoins de terrain. Plus de 84 contributions ont permis de mettre à jour cette nouvelle version de la doctrine du numérique en santé.

30 mars

Nouvelle version du Serveur Multi-Terminologies

Des apports fonctionnels majeurs ont été apportés à cette nouvelle version : moteur de recherche, comptes utilisateurs, première version API, abonnement au flux RSS et refonte des menus.



27 avril

La cellule ACSS devient le CERT Santé

La cellule d'Accompagnement Cyber sécurité des Structures de Santé (ACSS) a été rebaptisée le CERT Santé, suite notamment à son intégration à l'InterCERT-FR. Il poursuit ses 3 grandes missions : l'appui dans le traitement des incidents de Cybersécurité, la veille sur la menace de Cybersécurité et sensibilisation de la communauté, les actions de prévention tels que les audits.



26 juillet

Lancement du service Sesali : MaSanté@UE

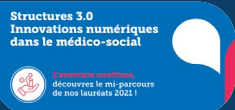
Les professionnels de santé peuvent consulter les données de santé de patients européens depuis le nouveau service Sesali. Disponible pour tous les professionnels de santé français disposant d'une Carte de Professionnel de Santé (CPS ou e-CPS) valide, il garantit une meilleure prise en charge des patients étrangers européens.



18 février

10 lauréats pour l'appel à projets Structures 3.0

Pour sa première année, le programme Structures 3.0 a ciblé le secteur social et médico-social afin de porter des solutions numériques innovantes pour les professionnels ou structures de santé. Sur 140 candidats, 10 lauréats ont été retenus.



8 avril

L'Identifiant National de Santé devient l'Identité Nationale de Santé

Nouveau nom, nouveau logo et nouvelle identité visuelle pour l'INS ! Son slogan : « Bien identifié-e, bien soigné-e » rappelle l'importance que revêt l'identitovigilance dans la qualité des soins et l'intérêt collectif d'une bonne identification.



29 septembre

La rentrée de la e-santé

Pour cette rentrée de la e-santé 2021, des intervenants de tout l'écosystème sont venus échanger sur les grandes thématiques du numérique en santé autour d'un programme riche, nourri des enjeux actuels avec la participation de plus de 1 000 personnes.



5 octobre

Journées Nationales des Industriels

Retour sur un événement de deux jours avec un premier temps fort dédié aux actualités de la feuille de route et innovations e-santé avec plus de 500 participants à distance et une deuxième partie consacrée à une série de webinaires d'aide à la mise en œuvre des services inscrits dans la feuille de route.



Fin octobre

Infirmières et infirmiers ont rejoint le RPPS

Depuis fin octobre, infirmières et infirmiers sont enregistrés par l'Ordre national des infirmiers (ONI) dans le RPPS, le répertoire partagé des professionnels intervenant dans le système de santé. Ce changement simplifie les démarches administratives pour les infirmiers et facilite l'obtention d'une e-CPS.



18 novembre

Nouvelle identité pour MSSanté

Une nouvelle identité pour moderniser l'image de MSSanté et en faire le système de messageries sécurisées de référence pour assurer la confidentialité des échanges dématérialisés et structurés de données de santé.



29 novembre

Publication d'un mémento de sécurité informatique pour les professionnels de santé en exercice libéral

Ce mémento rassemble les règles d'hygiène informatique de base ne nécessitant pas de connaissance technique approfondie. Ces règles une fois appliquées de façon stricte et régulière, permettent de se prémunir contre la majorité des attaques informatiques, ou à défaut d'en limiter les impacts.

6 octobre

Cas d'Or édition 2021 pour G_NIUS

Le 6 octobre, les équipes G_NIUS étaient récompensées par le prix « Santé » du Cas d'Or. Au-delà de l'innovation du dispositif en lui-même, c'est le projet entier qui emprunte une trajectoire innovante : que ce soit au niveau de la conception, des technologies utilisées ou encore sa méthodologie agile.

8 novembre

L'ANS présente son Village de la e-santé sur SantExpo avec les GRADeS

Revivez les 3 jours du Village de la e-santé sur SantExpo avec un programme toujours aussi riche entre ateliers, parcours experts, permanences et rencontres autour des thématiques de la e-santé et tout particulièrement le Ségur.



9 décembre

Talents de la e-santé

La 2^e édition des Talents de la e-santé s'est tenue au Théâtre Marigny (Paris 8). Cette cérémonie a rassemblé un formidable panel de représentants de l'écosystème ainsi qu'un vaste public en phygital. Résultat : 11 lauréats mis dans la lumière pour leurs projets e-santé innovants.

Depuis 2019, le ministère chargé de la santé porte la stratégie nationale du numérique en santé et oriente les travaux de l'ANS, pour apporter à la e-santé, un élan politique ainsi qu'un fort engagement collectif, au service de tous les citoyens français.

5 orientations de la feuille de route du numérique en santé pour accélérer le numérique en santé avec l'ensemble de l'écosystème :

- 1 Renforcer la gouvernance du numérique en santé
 - 2 Intensifier l'éthique, la sécurité et l'interopérabilité des SI en santé
- 3 Accélérer le déploiement des services numériques socles
 - 4 Déployer au niveau national des plateformes numériques de santé
- 5 Soutenir l'innovation, évaluer et favoriser l'engagement des acteurs



Un élan collectif pour construire le numérique en santé
notamment grâce **aux outils** mis au service de cette stratégie...

La doctrine du numérique en santé

Pour poser les fondements de la e-santé en France

↓
1 document de référence pour tous les porteurs
de services numériques

L'outil Convergence

Pour aider les acteurs à mesurer l'écart de leur solution
à la doctrine du numérique en santé

↓
+ de **1 500** utilisateurs inscrits
+ de **560** produits créés

... porté par **un programme sans équivalent**
pour vous accompagner...

Le Ségur du numérique en santé

Pour fluidifier et sécuriser le partage de données de santé entre professionnels et usagers
avec des financements directs aux éditeurs

↓
2 milliards d'euros
50 solutions référencées Ségur

1 opération de financement inédite qui embarque tout le secteur sanitaire et médico-social

1 référencement mis en place par l'ANS via un guichet unique

100 demandes de référencement reçues en moins de 6 mois de la part d'éditeurs

Nos objectifs

- participer au Ségur en impliquant nos grands principes qui sont notre ADN, l'interopérabilité des systèmes d'information, la sécurité et l'éthique ;
- accélérer le déploiement des services socles et des référentiels fournis par l'ANS.

06

Des documents de référence, produits et services mis à disposition pour développer le numérique en santé

Interopérabilité

Cadre d'interopérabilité des systèmes d'information

Échanger et partager de la donnée de santé

30 volets de contenus CI-SIS publiés ou en concertation

Serveur multi-terminologies

Publier les ressources sémantiques et terminologies destinées à l'interopérabilité

12 terminologies disponibles
900 téléchargements réalisés

Modèles et nomenclatures des objets de santé

Un vocabulaire essentiel pour construire le cadre d'interopérabilité des systèmes d'information de santé

428 nomenclatures
12 publications par an

Cybersécurité

CERT Santé

Prévenir et alerter face aux menaces de cybersécurité

733 incidents signalés au CERT-Santé

Corpus documentaire de la Politique Générale de Sécurité des Systèmes d'Information de Santé

Sécuriser les pratiques en matière de e-santé pour les usagers et les professionnels

1 mémento de sécurité informatique pour les professionnels de santé en exercice libéral

Identification électronique

Identité Nationale de Santé

Référencer les données de santé des patients

135 éditeurs (et 205 solutions) autorisés INSi

e-CPS et Pro Santé Connect/CPS

Une connexion simple et sécurisée des professionnels de santé

7 millions d'authentifications en moyenne par mois par Pro Santé Connect

300 000 e-CPS actives

Échange de données

Messagerie sécurisée de santé

↓
Garantir la sécurité des données de santé lors des communications numériques entre les acteurs

+ de **10** millions de messages échangés chaque mois

+ de **550 000** boîtes aux lettres ouvertes chez les professionnels

Sesali

↓
Consulter la synthèse médicale d'un patient européen de manière sécurisée, structurée et en français

+ **440 000** patients européens bénéficiant du service Sesali en France

Répertoires et annuaire

Annuaire Santé

↓
Consulter et extraire les informations sur les professionnels de santé et leurs structures

Répertoire FINESS

↓
Répertorier les personnes morales intervenant dans les domaines sanitaire, médico-social et social

100 000 établissements géographiques référencés

Répertoire RPPS

↓
Identifier chaque professionnel de santé

+ d' **1** millions de professionnels dans le RPPS
6 millions de recherches manuelles en 2021

Répertoire ROR

↓
Accéder à l'offre de santé sur le territoire

31 applications/modules métiers connectés
89 % des établissements sanitaires décrits dans le ROR

PSIG, le portail de signalement des événements sanitaires indésirables

→ Signaler facilement et à tout moment un événement sanitaire indésirable ou un effet inhabituel ayant un impact négatif sur la santé

SI-VIC, le système d'information pour le suivi des victimes d'attentats et de situations sanitaires exceptionnelles

+ de **350** événements réels créés dans SI-VIC
+ de **2 800** établissements de santé ont accès à SI-VIC
+ de **600 000** dossiers SI-VIC créés dans le cadre du suivi de l'épidémie COVID-19

SICAP, le système d'information des centres antipoison

→ Une rénovation du système d'information des centres antipoison
300 000 appels par an

Santé.fr

→ Pour disposer d'une information fiable et utile pour la santé des usagers
157 millions de visites en 2021
+ **532** % de visites entre 2020 et 2021

SI-Samu, le système d'information et de télécommunication des Samu-Centres 15

→ Améliorer la prise en charge des patients et sécuriser le système d'information des Samu-Centres 15

G_NIUS, le Guichet National de l'Innovation et des Usages en e-Santé

→ Faire gagner du temps aux entrepreneurs et accélérer la mise sur le marché de leurs innovations
+ de **210 000** pages vues en 2021
+ de **50** % des utilisateurs reviennent sur G_NIUS

Dispositif ROC

→ Pour des échanges plus simples entre hôpitaux et complémentaires santé
+ **125 000** dossiers patients ont fait l'objet de flux ROC

07

L'Agence du Numérique en Santé accompagne les acteurs de terrain dans la prise en main des outils et services de la e-santé



PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Nous mettons à leur disposition des solutions sécurisées, communicantes et porteuses de services à valeur ajoutée.

- Pour faciliter leur pratique et renforcer la relation entre médecin et patient.



ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

Nous œuvrons pour la protection des données de santé, la coordination des équipes, la modernisation des systèmes d'information, l'identification des ressources, des patients et la gestion des incidents.

- Pour simplifier la prise en charge et rendre la structure plus performante, interopérable, sécurisée et résiliente.



STRUCTURES MÉDICO-SOCIALES

Nous accélérons le déploiement et la systématisation des usages numériques en impulsant le décloisonnement avec le secteur sanitaire et en fluidifiant les parcours de soin de leurs publics hétérogènes.

- Pour faire émerger une société plus inclusive.



INDUSTRIELS

Nous vous accompagnons tout au long de vos projets, de la mise en conformité au référencement de vos solutions, opérés dans le respect des exigences et enjeux de nos produits et services.

- Pour accompagner et stimuler les initiatives et projets numériques.



RÉGIONS

L'Agence du Numérique en Santé accompagne le développement de la e-santé en région.

08

Un engagement collectif

Une communauté toujours aussi active sur les réseaux sociaux

 **LinkedIn, la dynamique se poursuit**

36 700 abonnés LinkedIn,
soit **34 %** de plus qu'en 2020

 **Twitter**

34 500 abonnés Twitter



Avec une forte participation aux webinaires organisés par l'Agence

92 webinaires

réunissant **10 600** participants sur 2021



Une fréquentation du portail de la e-santé toujours plus importante

La barre du **million** de visites de nouveau dépassée en 2021.



esante.gouv.fr

Le portail pour accéder à l'ensemble des services et produits de l'Agence du Numérique en Santé et s'informer sur l'actualité de la e-santé.



@esante_gouv_fr



linkedin.com/company/agence-du-numerique-en-sante

Rejoignez-nous

welcometothejungle.com/fr/companies/
agence-du-numerique-en-sante

ANS – Agence du Numérique en Santé

9, rue Georges Pitard – 75015 Paris
T. 01 58 45 32 50 du lundi au vendredi
(hors jours fériés) de 8 h 30 à 13 h et de 14 h à 17 h



**AGENCE
DU NUMÉRIQUE
EN SANTÉ**

La transformation commence ici 